



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 15.12.2022, **Publication répétée:** 13.12.2022, 14.12.2022

Numéro de publication: BH00-0000009543

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation d'une entreprise individuelle, Corret Travaux

3. Publication

Organisation concernée:

Corret Travaux
CHE-450.410.566
Chemin du Joran 8 B
1260 Nyon

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 14.01.2023

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud,
Rue Grenade 38, P.O.B. 78
1510 Moudon

Remarques:

La carence est notamment due au fait que l'entreprise ne dispose plus d'une adresse valable.

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 15.